

### Masterclass Gisèle Vienne

Lundi 15 au vendredi 19 avril 2024

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

### Masterclass de Gisèle Vienne

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

### Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Gisèle Vienne s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les. (danseur·ses, chorégraphes, formateur·rices...).

---

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

### **Modalités d'évaluation**

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

### **Nombres de candidat·es**

La masterclass s'adresse à 20 danseur·ses professionnel·les maximum.

### **Programme et objectifs de la masterclass**

Le contenu pédagogique détaillé sera bientôt actualisé

### **Moyens mis en œuvre**

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·ses professionnel·les.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

### **Insertion professionnelle**

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·ses d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·les présent·es peuvent découvrir des danseur·ses ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

## Biographie de Gisèle Vienne

Gisèle Vienne est une artiste, chorégraphe et metteuse en scène franco-autrichienne. Après des études de philosophie et de musique, elle se forme à l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette.

Depuis 20 ans, ses mises en scènes et chorégraphies tournent en Europe et sont présentées régulièrement en Asie et en Amérique, parmi lesquelles *Apologize* (2004), *Kindertotenlieder* (2007, récréation 2021), *Jerk* (2008), *This is how you will disappear* (2010), *The Ventriloquists Convention* (2015), *Crowd* (2017) et *L'Etang* (2020). En 2020, elle crée avec Etienne Bideau-Rey une quatrième version de *Showroomdummies* au Rohm Theater Kyoto, pièce initialement créée en 2001.

En 2021, le Festival d'Automne à Paris lui consacre un Portrait, réunissant deux créations, quatre pièces du répertoire, une nouvelle exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et un film *Jerk*, réalisé par Gisèle Vienne la même année, avec le comédien Jonathan Capdevielle.

## Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

[masterclasses@atelierdeparis.org](mailto:masterclasses@atelierdeparis.org)

01 417 416 25

---

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



---

ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national  
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris  
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938